

ANNEXE 240-A.1  
(Arrêté du 04/12/09)

**DECLARATION DE CONFORMITE  
D'UN NAVIRE DE PLAISANCE HORS MARQUAGE « CE »  
construit conformément aux dispositions de la division 240  
du règlement relatif à la sécurité des navires**

Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983, modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution  
Décret n° 84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution  
Division 240 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987, modifié, relatif à la sécurité des navires

Je soussigné(e) :

01 M. / Mme / Mlle _____	
02 né(e) le ____ / ____ / ____ à _____	
03 résidant à : _____	
04 <input type="checkbox"/> fabricant identifié en tant que professionnel avec raison sociale      05 <input type="checkbox"/> mandataire du fabricant	
06 <input type="checkbox"/> importateur	
07 agissant au nom de l'entreprise dont la raison sociale et l'adresse sont : _____	
08 <input type="checkbox"/> constructeur amateur, ou personne autre que le constructeur, et ayant réalisé des modifications	

déclare que le navire dont le numéro d'identification est :

10   -

et répondant à la description suivante :

11 <input type="checkbox"/> véhicule nautique à moteur	12 <input type="checkbox"/> canoë ou kayak	13 <input type="checkbox"/> navire à sustentation
14 <input type="checkbox"/> hydroptère	15 <input type="checkbox"/> submersible	16 <input type="checkbox"/> navire
17 Désignation du modèle ou du plan : _____		
18 Date de conception du modèle ou du plan : _____		19 Date de début de construction : ____ / ____ / ____
20 Nombre de coques : _____		21 Catégorie de conception : _____
22 Si catégorie A ou B, nom de l'organisme notifié ou agréé : _____		
23 Référence et date du rapport : _____		
Propulsion principale :    24 <input type="checkbox"/> voilier                      25 <input type="checkbox"/> non-voilier                      26 <input type="checkbox"/> énergie humaine		
27 Puissance max. recommandée : _____ kW		28 Surface de la voilure : _____ m <sup>2</sup>
29 Longueur de coque : _____ m		30 Bau maximum : _____ m
31 Nombre maximal de personnes embarquées : _____		32 Charge maximale : _____ kg

33 <input type="checkbox"/> ayant subi des modifications concernant :		
34 <input type="checkbox"/> longueur de coque	35 <input type="checkbox"/> déplacement léger	36 <input type="checkbox"/> nombre de personnes max.
37 <input type="checkbox"/> chargement max.	38 <input type="checkbox"/> puissance propulsion	39 <input type="checkbox"/> nature du combustible de propulsion

est conforme aux dispositions du chapitre 2 de la division 240 en vigueur. Conformément à l'article 240-2.05, je tiens à la disposition de l'autorité compétente le dossier technique de l'embarcation pendant une durée minimale de dix ans.

40 Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

41 Signature du déclarant :